

Gland



En 2005, le Conseil communal de Gland a voté le crédit d'étude et, en 2013, le crédit de construction du sentier lacustre. Il ne reste plus qu'un riverain opposé au projet. FLORIAN CELLA

Nouvel obstacle au projet de chemin au bord du lac

Lancé en 2005, le projet de créer un sentier de 300 m le long des rives est à nouveau bloqué. Un riverain fait recours au Tribunal fédéral

Yves Merz

Olivier Fargeon quittera la Municipalité sans avoir pu réaliser le premier cheminement public de Gland au bord du lac. Il y a pourtant dix ans qu'il suit le dossier et négocie avec les propriétaires riverains. Il faut dire que l'arsenal juridique à leur disposition est bien fourni. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un opposant, mais il se montre particulièrement déterminé et tenace.

Très attendu, le jugement de la Cour de droit administratif et public (CDAP), tombé fin 2015, rejette le recours de l'Association des propriétaires riverains des lacs vaudois (APRIL) et n'admet que «très partiellement» celui de la Si Vers le lac, propriétaire d'une parcelle touchée par le projet. Dans une procédure parallèle, la CDAP rejette également le recours de cette société immobilière contre le plan partiel d'affectation (PPA) du quartier de La Falaise. C'est contre cette décision qu'elle fait recours au Tribunal fédéral.

«C'est simple, il y en a encore au moins pour de longs mois de procédures, regrette Olivier Fargeon. D'une part, la Municipalité devra lancer une démarche d'expropriation pour obtenir un droit d'accès public au bord du lac le long de la parcelle appartenant à ce propriétaire. D'autre part, nous devons attendre la décision du Tribunal fédéral.» Le municipal explique que c'est en échange de droits à bâtir négociés dans le PPA que la Commune a pu obtenir des servitudes de passage pour le cheminement. Tout est donc lié.

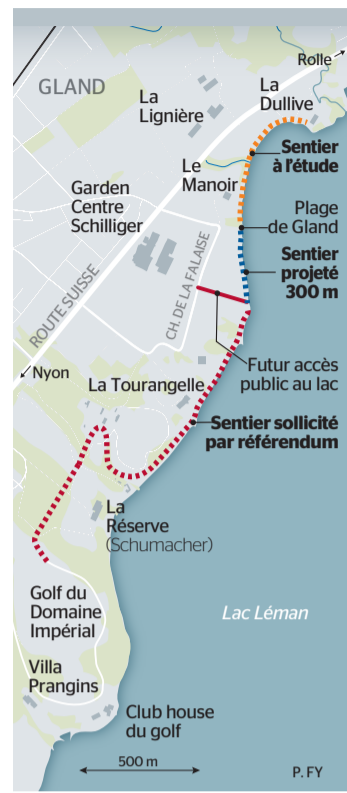
Accès facilité aux rives

Ce nouveau report des travaux ne va pas plaire aux Glandois, qui aimeraient disposer de plus grands espaces publics au bord du

lac. Il faut rappeler que la Commune ne possède qu'une misérable plage de 80 m, alors que son territoire longe les rives sur plus de 4 km, où s'étendent de riches propriétés privées.

En 2012, les citoyens de Gland, suite à un référendum, s'étaient prononcés en faveur d'un accès facilité aux rives du lac. Ne voyant rien venir, la gauche est remontée plusieurs fois au front pour demander aux autorités d'exiger des propriétaires qu'ils suppriment tout obstacle sur une largeur de 2 m le long des rives, comme le prévoit la loi sur le marchepied.

Mais la Municipalité ne voit pas l'utilité d'une telle démarche. «Ce serait même contre-productif, estime Olivier Fargeon. La loi précise que le passage libéré serait



uniquement réservé aux pêcheurs, aux douaniers et aux bateleurs, or jamais l'un d'eux n'a exprimé le besoin de passer le long de ces rives. Faire pression sur les riverains ne ferait qu'envenimer nos relations avec eux.»

Que fait le Canton?

Coprésident des Verts à Gland, Patrick Uebelhart n'a pas la même analyse: «Je comprends cette position, mais le municipal semble oublier que 95% des rives sont grevées de servitudes donnant droit à un passage public. De plus, la justice a blanchi M. von Wartburg, président de Rives publiques, pour avoir ouvert un portail à la cisaille. Comme nos démarches ne font pas bouger nos autorités politiques, cela signifie que des citoyens auraient le droit de faire respecter la loi en intervenant eux-mêmes pour supprimer les barrières. Je ne pense pas que ce soit la meilleure solution. Il vaut mieux que le dossier reste maîtrisé par les autorités communales. Mais qu'elles agissent!»

Olivier Fargeon connaît la loi fédérale sur l'aménagement du territoire stipulant qu'il convient de faciliter l'accès public aux rives. Pas insensible aux évolutions de ce dossier sur le plan juridique, il aimerait que le Canton se mouille un peu plus. «On attend la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation de la députée Fabienne Freymond Cantone.»

Une plage à la Dullive?

● La Municipalité de Gland a toujours déclaré qu'elle n'était pas opposée à la création d'un cheminement qui prolongerait le tronçon de 300 m en direction de Nyon. A condition qu'il rejoigne un autre espace public. Une question qui fait encore débat. En revanche, direction Rolle, le chemin pourrait déboucher sur la plage que la Ville projette d'aménager à la Dullive. Mais il y a deux

problèmes. «Faute de moyens financiers, ce projet de plage n'est plus une priorité, précise Thierry Genoud, municipal de l'Urbanisme. D'autre part, il faut négocier un droit de passage avec le propriétaire du Manoir. Une démarche était en cours, mais il y a eu un changement de propriétaire avec qui nous n'avons pas encore pris contact à ce sujet, vu que la plage ne sera pas réalisée à court terme.»

Le gérant de l'Auberge de Berolle tire sa révérence

François Simon a pris sa retraite après dix ans passés aux fourneaux de l'Auberge. Un couple reprendra le flambeau en août, après de gros travaux

Depuis le début de l'année, les clients désireux de croquer un morceau à l'Auberge Communale de Berolle se retrouvent devant une porte close. Après dix ans passés aux fourneaux de l'établissement, François Simon vient de rendre son tablier et s'apprête à savourer sa retraite. «Ça fait tout drôle, j'ai passé de très belles années dans ce restaurant», confie le chef cuisinier de 67 ans, qui mitonnait des plats traditionnels, dont sa fameuse fondue bûcheronne.

Mais que les habitués se rassurent: les nouveaux tenanciers comptent bien rester dans la lignée de leur prédécesseur. Actuels tenanciers du Café du Nord, à Rolle, Andrew et Aline Antenen proposent une carte truffée de produits du terroir. Le couple, qui quittera l'établissement rollois fin juin, n'appréhende-t-il pas de reprendre les rênes d'une auberge villageoise, loin des grands axes? «Nous avons pas mal d'idées pour animer ce lieu. Le dimanche, nous proposerons un brunch, parfois

agrémenté d'animations musicales ou théâtrales, dévoile Aline Antenen. Et le mercredi après-midi, nous inviterons une conteuse pour les enfants.» Quant au Café du Nord, il fermera ses portes fin juin. «Le propriétaire a décidé de vendre l'établissement, reprend la future gérante. Mais plusieurs de nos habitués nous ont promis qu'ils nous suivraient!»

«Ça fait tout drôle, j'ai passé de très belles années dans cet établissement»

François Simon

Ancien tenancier de l'Auberge de Berolle

Les clients devront toutefois patienter avant de savourer les plats concoctés par les Antenen. Car l'Auberge de Berolle restera fermée jusqu'en août, le temps nécessaire au toilettage de la bâtisse. «Nous allons refaire la cuisine, agrandir la salle et créer un appartement tout neuf pour les aubergistes», détaille Fabienne Coderey, syndique. Ces travaux coûteront 900 000 fr. **N.R.**

Le parking souterrain à Rive-Est refait surface

Une motion demandait à la Municipalité de Nyon d'accélérer la cadence. L'Exécutif répond et explique qu'il va déjà très vite en besogne dans ce projet

C'est comme Perdretemps, mais au bord du lac. Un immense espace aménagé en parking... et puis c'est tout. C'est bien le problème, pour le conseiller communal de Nyon Robert Jenefsky, qui adressait en avril dernier une motion intitulée «Pour l'enterrement du parking Rive-Est».

L'idée n'est pas nouvelle, loin de là, mais le but ici était surtout de veiller à accélérer le processus. Cela tombe bien, la Municipalité avait déjà passé à la vitesse supérieure, même si «ce dossier n'est pas considéré comme une priorité dans le programme de législature en cours».

Par contre, pour la prochaine, celle qui démarre en juin, l'enterrement du parking pourrait bien passer en haut de la pile. Car avec le processus d'étude lancé en décembre 2015, «la phase opération-

nelle sur Rive-Est peut être lancée dès le dernier trimestre 2016», peut-on lire dans la réponse municipale sur laquelle le Conseil communal de Nyon se prononcera lundi prochain.

«Sur le principe, tout le monde est d'accord, assure la municipale en charge de l'Urbanisme, Fabienne Freymond Cantone. Mais nous ne démarrerons pas les travaux avant d'avoir mené une étude plus globale.» C'est-à-dire sur toute la rive nyonnaise du lac, de la Pisciculture à Colovray.

C'est justement le travail que mènent actuellement le Service de l'urbanisme et le bureau Urbanplan. «Nous organiserons très bientôt des ateliers créatifs au sein de l'administration communale, mais aussi avec les habitants et les usagers de cette zone.» Objectif: arriver en septembre avec un concept d'évolution des rives, «dont Rive-Est serait le premier projet à concrétiser», indique le rapport.

Quant à la place libérée en surface, elle fait déjà l'objet d'une étude par la Haute Ecole genevoise du paysage.

Gilles Biéler

Nyon Centre de toxicos bientôt inauguré

L'antenne nyonnaise d'Entrée de Secours, centre régional d'accueil, de soutien et d'orientation pour personnes toxicodépendantes et leurs proches basé à Morges, sera officiellement inaugurée jeudi 28 janvier, à 17 h 30. Ouverte depuis quelques semaines, cette antenne, installée à la route de Duillier 16, permet à l'équipe d'offrir un meilleur suivi à ses usagers vivant dans la région nyonnaise. Pour rappel, en 2014, 34% des nouveaux bénéficiaires des prestations proposées par Entrée de Secours provenaient du district de Nyon. **N.R.**

Il a dit

«En allant avec l'UDC sur une liste d'un soi-disant centre-droit, le Parti indépendant nyonnais trompe l'électeur. Il n'y a plus de centre à Nyon»



Pierre Wahlen
Coprésident des Verts de La Côte

Nyon Mettre le turbo sur la RDU

Six conseillers communaux du Parti indépendant nyonnais ne veulent pas «attendre la saint-glingin» pour mettre en œuvre la Route de distribution urbaine (RDU). Dans un postulat, ils demandent que la Municipalité prolonge sans tarder l'allée de la Petite-Prairie jusqu'à la route de Duillier afin de désengorger la ville de Nyon de son trafic. «Nous ne pouvons attendre le développement de Prangins et la réalisation de la jonction d'autoroute à Gland avant d'entreprendre notre portion de route», estime Victor Allamand. **M.S.**

Aplanir les pistes



En vue de la reprise par la société française Sogestar de l'exploitation du domaine skiable de la Dôle, il devient urgent de réaliser des travaux d'assainissement des pistes. Alors que le fonds touristique de la région prendra en charge 200 000 francs, les communes financent une part de 550 000 francs. La Ville de Nyon sera la plus grande contributrice avec les 102 000 francs qu'elle demande à son Conseil communal. **M.S.**

Le chiffre

1,2

En million, c'est le nombre de personnes supplémentaires qui, dès le 1er février, recevront les programmes de NRTV. La chaîne régionale nyonnaise sera en effet diffusée également sur Swisscom TV. Disponible aussi sur les téléseaux nyonnais (TRN), glandois (SEIC) et aubonnais (SEFA), ainsi que sur Cablecom, la chaîne complète ainsi sa diffusion et sera disponible dans tout le district. La nouvelle arrive au meilleur moment pour NRTV, dont le financement sera voté lundi prochain par le Conseil de Nyon et le 4 février par les élus glandois. **G.B.**

Concerts canadiens

Nyon Twin Bandit fera vibrer au son de sa folk, demain soir, à La Parenthèse. Le duo féminin, composée de Hannah Walker et de Jamie Elliott, sera précédé par David Vertesi, ancien bassiste du groupe pop Hey Ocean! Début de cette soirée 100% canadienne à 22 h. **D.G.A.**

Opening Night(s)

Morges Laissez-vous emporter par des histoires - modernes ou plus anciennes - lues à haute voix par les comédiens de la Compagnie Trois P'tits Tours, ce soir, à 20 h. Pour les plus audacieux, possibilité de participer en tant que lecteur. Inscription à l'adresse open@troispetitstours.ch. **D.G.A.**